

VILLE DE SAINT-PASCAL

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2026 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par la soussignée Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, que :

« Une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal se tiendra le **lundi 15 décembre 2025, à 20 h**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

Cette séance extraordinaire a pour objet l'adoption du budget 2026 et du programme triennal d'immobilisations.

Lors de cette séance, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations. »

Fait à Saint-Pascal, ce 25^e jour de novembre 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Louise St-Pierre, greffière de la Ville de Saint-Pascal, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus dans l'édition de la semaine du 1^{er} décembre 2025 du journal Le Placoteux et que j'ai affiché une copie à l'hôtel de ville le 1^{er} décembre 2025.

Signé à Saint-Pascal, ce 1^{er} jour de décembre 2025.

La greffière,


Louise St-Pierre, avocate, OMA



Ville de Saint-Pascal